



Grenoble, le 14 septembre 2016

Interpellation d'initiative citoyenne **Une première pétition validée**

Le Comité de Liaison des Unions de Quartier a déposé le 29 août 2016, une pétition signée par 2 613 personnes, qui demande à la Ville de Grenoble d'abroger la délibération relative à la tarification du stationnement adoptée par le Conseil Municipal le 20 juin 2016.

Le service relations aux usagers de la Ville de Grenoble vient de finaliser la procédure de contrôle.

Sur l'échantillon des signataires tirés au sort, 50 signataires ont confirmé leur signature et attesté de leur âge et de leur résidence grenobloise. Aucune « fausse signature » n'a été constatée lors de cette procédure de contrôle.

La pétition sera donc présentée par le pétitionnaire lors du prochain Conseil municipal, le lundi 26 septembre 2016, puis débattue avec chaque groupe politique. Le Maire clôturera le débat et indiquera son souhait :

- d'adopter la proposition issue de la pétition
- ou de soumettre la proposition à la prochaine votation citoyenne du 10 au 15 octobre 2016. Elle devra alors, pour être adoptée, réunir 20 000 voix majoritaires.

Pascal Clouaire, Adjoint à la Démocratie locale, déclare : « *Sur les 4 pétitions actuellement en cours, une a déjà été validée et sera donc débattue lors du prochain Conseil municipal. Je me réjouis de voir que des Grenoblois se sont appropriés ce dispositif inédit et qu'ils enrichissent ainsi notre démocratie et notre débat public local.* »

Comptant sur vous pour relayer l'information,
Cordialement,
Service presse – 04 76 76 39 21